

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLE ET
OPERATIONNELLE DES ONG MEMBRES DU CONSEIL DE CONCERTATION DES ONG DE
DEVELOPPEMENT ET AUTRES RESEAUX D'OSC**

Tél : 06 346 45 15 / 06 931 09 51 / 22 615 03 51

E-mail : ccodorg@yahoo.fr / www.ccodcongo.org

**Avis à manifestation d'intérêt relatif à l'identification des groupements des
jeunes, femmes et populations autochtones dans les villes de
Brazzaville et Pointe-Noire.**

Contexte et justification

Le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD), est un collectif qui compte aujourd'hui 15 Organisations Non Gouvernementales. Il a été créé en 1993 et fonctionne depuis sans discontinuité. Parmi ses missions, figurent entre autres :

- Faciliter la concertation et le partenariat entre ONG de développement (ONGD) d'une part, et entre ONGD et pouvoirs publics d'autre part ;
- Collecter et diffuser les connaissances, ainsi que les savoir-faire du CCOD et des ONG membres ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des organisations membres ;
- Servir de porte-parole des ONG du CCOD auprès des tiers sur les problèmes d'intérêt collectif.

Dans l'optique de contribuer à l'émergence d'une société civile légitime, indépendante, crédible et capable de participer au développement social, à la croissance économique et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables en République du Congo, le CCOD a bénéficié d'un soutien financier de l'Union Européenne pour mettre en œuvre un projet intitulé « Renforcement des capacités Institutionnelle et opérationnelle des OSC membres et d'autres réseaux (PRECAP) » pour une durée de 3 ans (36 mois), puis allongée de 6 mois supplémentaires.

En vue de déclencher, de manière ciblée et efficace, une série d'activités d'appui et de soutien à cent (100) jeunes garçons et filles impliqués dans des groupements des producteurs (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire, et artisanat), une identification préalable des groupements des jeunes doit être réalisée pour sélectionner ceux qui sont susceptibles de bénéficier des ces appuis.

A cet effet, le PRECAP-CCOD invite les groupements des producteurs (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire, et artisanat des villes de Brazzaville et Pointe-Noire à manifester leur intérêt, afin de bénéficier de cet appui.

1- Critères de sélection des groupements

- Être reconnu légalement ;
- Avoir une expérience d'au moins trois ans ;
- Présenter les preuves de fonctionnement (rapports d'activités/de production, journal de caisse, compte bancaire, etc...) ;
- Faire partie des domaines d'action cités plus haut.

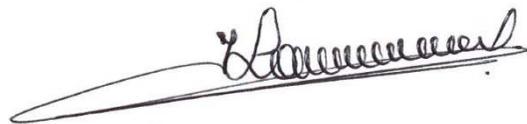
2- Composition du dossier

- Une lettre de motivation
- Récépissé / agrément ;
- Statuts et Règlement intérieur du groupement/coopérative
- Rapport d'activités de l'année 2023 ;
- Numéro de compte (RIB).

Le dossier ainsi constitué devra être transmis en format électronique au secrétariat du PRECAP-CCOD (ccodorg@yahoo.fr) ou en version papier au siège du CCOD, au 47 de la rue NGALI Pascal, Quartier SIC, Makélékélé, derrière la MUCODEC de Makélékélé /Angola Libre, Brazzaville/Congo, au plus tard jeudi 18 juillet 2024 à 16h00 (heure de Brazzaville)

Brazzaville, le 04 juillet 2024

Pour La coordination du projet



Marcel LOUMOAMOU